



## **JETER LES BASES D'UN AVENIR MEILLEUR POUR L'AFRIQUE**

Projet de la PAFA pour l'amélioration de la profession comptable

### **DEMANDE DE MANIFESTATION D'INTERET (DMI) POUR CONSULTANT INDIVIDUEL (S) pour fournir des services de consultance individuels**

#### **1. Contexte**

La Fédération panafricaine des Comptables - PAFA a été lancée en mai 2011. Son objectif principal est d'accélérer le développement de la profession comptable en Afrique et d'amplifier la voix de la profession comptable en Afrique et dans le monde. C'est un organisme à but non lucratif composé à ce jour de 43 organismes comptables professionnels provenant de 37 pays. La PAFA estime que la bonne gouvernance, la responsabilisation, la bonne gestion financière et la transparence sont les principaux moteurs de l'accélération du développement économique et de la réduction de la pauvreté. Les missions de la PAFA consistent à travailler dans l'intérêt public en assurant le leadership et le développement de la profession comptable en Afrique tout en offrant de la valeur à ses membres. Pour plus d'informations sur la PAFA, veuillez visiter notre site à l'adresse [www.pafa.org.za](http://www.pafa.org.za).

La PAFA a reçu un financement de la Banque africaine de développement (agissant en tant qu'administrateur du South-South Cooperation Trust Fund) et a l'intention d'utiliser une partie de la somme convenue pour obtenir des services de consultants individuels.

#### **1. Objectif général et But :**

- 2.1 Pour aider les organisations professionnelles comptables à élaborer leurs plans stratégiques et élaborer des politiques (FPC) de formation professionnelle continue. Des Associations Comptables Professionnelles lusophones, francophones et anglophones ont été sélectionnées.
- 2.2 Directives en matière de droit Comptable avec les principes qui doivent guider chaque pays dans le processus d'élaboration des lois comptables professionnelles.
- 2.3 Rapport sur le niveau de développement des associations comptables professionnelles pour déterminer leur niveau de maturité en vue de préparer et livrer un rapport de synthèse des propositions de réformes thématiques qui devraient être mises en œuvre par les Organisations comptables professionnelles à chaque niveau de maturité
- 2.4 Audit de la méthodologie d'assurance qualité, des Manuels et des documents de la formation.

**2.5** La traduction des documents de l'Anglais vers le portugais et le français.

#### **3. Besoin de consultants individuels**

Les consultants individuels suivants sont nécessaires pour offrir des services comme suit :

- Services de consultants pour élaborer des plans de stratégie pour les organismes comptables professionnels (PAO) au Mozambique et en Guinée Bissau.
- Services de consultants pour élaborer des plans stratégiques pour les organismes comptables professionnels (PAO) en RD Congo et au Burkina Faso.
- Services de consultants pour élaborer des plans stratégiques pour les organismes comptables professionnels (PAO) au Malawi et en Sierra Leone.
- Les services de consultants pour développer un Modèle de lois pour la profession comptable.
- Les services de consultants pour traduire des documents en portugais.
- Les services de consultants pour traduire des documents en français.
- Conseils pour élaborer les rapports d'étape de développement des PAO en vue de faciliter l'organisation des jumelages.

#### 4. Qualifications et expérience

Les qualifications et expérience requises pour chaque consultant sont les suivantes :

- Le consultant doit avoir une maîtrise dans le domaine en question.
- Le consultant doit avoir au moins sept (7) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de compétence spécifique.
- Le Consultant doit être familier et connaître la Fédération Comptable Internationale, être au fait des Déclarations des obligations des membres.
- Le consultant doit avoir de solides connaissances du fonctionnement des organisations professionnelles comptables.
- Une excellente maîtrise du portugais, du français et de l'anglais parlé et écrit.

#### 5. Dispositions relatives aux rapports

Le consultant fera rapport directement au président de la PAFA

Les Manifestations d'intérêt des consultants intéressés, y compris les documents suivants, doivent être envoyés à l'adresse ci-dessous ou par courrier électronique au plus tard à 17h00, Heure de l'Afrique du Sud le Vendredi **02 Octobre, 2015**:

- Un CV détaillant les qualifications et l'expérience avec des photocopies des certificats attachés / références adéquates.
- Une brève description de missions similaires réalisées, y compris la portée de la mission, le ou les lieu (x), les tarifs, le nom et les coordonnées du contact du client.
- Trois références professionnelles (inclure les numéros de téléphone de jour et email).

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection doivent être en conformité avec les «Règles et Procédures pour l'utilisation des consultants" de la Banque Africaine de Développement, Peut Édition 2008, révisée Juillet 2012, qui est disponible sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.afdb.org>

**Attention: MR VICKSON NCUBE**

**Chief Executive Officer (CEO)**

**Secretariat Offices – Pan African Federation of Accountants (PAFA)**

**Tel: +27 11 479 0602/4 and Fax: +27 11 621 6850**

**Email: [vicksonn@pafa.org.za](mailto:vicksonn@pafa.org.za)**

**Integritas II**

**7 Zulberg Close**

**Bruma Lake**

2198  
P O Box 59875  
Kengray  
2100  
Johannesburg  
South Africa (*à faire parvenir avant le 02 Octobre 2015, délai de rigueur*)